



Section du Bas-Rhin

Téléphone : 03 88 56 55 60

[fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

**SITE WEB LOCAL:** <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

## **DECLARATION LIMINAIRE**

### **CAPL N°1 (inspecteurs) du 06/11/2018 - Liste d'aptitude de B en A**

Monsieur le Président,

**Force Ouvrière** dénonce, à nouveau aujourd'hui, le rouleau compresseur des réformes planifiées par ce gouvernement, réformes obéissant encore et toujours à la même logique libérale.

Après la divulgation du rapport CAP22, les Ministres de Bercy ont dévoilé leur feuille de route : abandon et privatisation de missions, démantèlement de services, accélération des suppressions d'emplois...

Pour la DGFIP, ce sera, entre autres exemples : promotion du numérique à outrance, disparition du numéraire, accueil sur RDV généralisé, agences comptables dans les collectivités territoriales et les établissements publics hospitaliers, contrôle fiscal en mode Intelligence Artificielle allant jusqu'à une privatisation des contrôles « standardisés », etc...etc... et pourquoi pas réseau unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales...

Nous réitérons notre opposition au prélèvement à la source qui privatise la collecte de l'IR.

Pour couronner le tout, cette réforme constitue un nouveau prétexte à une nouvelle saignée dans les effectifs avec 2130 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP en 2019, soit près de la moitié des suppressions dans la Fonction publique d'État.

Il faut être doté d'une sacrée dose d'inconscience et de cynisme pour oser une telle justification ! Et l'addition s'alourdira encore avec l'application par le gouvernement de la " méthode à 10 000 " pour parvenir à 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État d'ici 2022.

**FO DGFIP** condamne cette politique mortifère pour l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels et condamne d'ores et déjà les suppressions à venir de trésoreries, de SIP et de SIE.

Pour couronner le tout, lors d'un groupe de travail du 22 octobre 2018, le gouvernement a proposé de ralentir de manière généralisée, d'un ou plusieurs mois, le passage de chaque échelon afin de dégager des marges de manœuvres à réinjecter dans l'indemnitaire !

Après PPCR, autofinancé par les agents, qui a rallongé les carrières de plusieurs années, le gouvernement veut rompre avec le principe de carrière des fonctionnaires pour faciliter la mise en place de sa future réforme des retraites par points.

Pour **FO**, ces propositions sont inacceptables et relèvent de la provocation d'un gouvernement dont la seule idéologie est la réduction des dépenses publiques, en ne reconnaissant qu'une qualité à ses fonctionnaires : être une variable d'ajustement du budget de l'État !

Transformer la Fonction publique avec un recours très élargi aux contractuels, avec la création d'une agence de reconversion pour les fonctionnaires, développer la mobilité et la rémunération au mérite et créer des plans de départs volontaires à la suite de l'abandon de missions ou de suppressions de postes demeure l'objectif central de la nouvelle politique publique de ce gouvernement.

FO n'est pas dupe de ces manœuvres qui annoncent clairement l'ambition de ce gouvernement d'éradiquer bel et bien les fonctionnaires et leur Statut.

**Force Ouvrière** exige le maintien du Statut de la Fonction publique et des statuts particuliers.

Pour **FO**, tous ces projets de contre-réformes n'ont qu'un but final: mettre fin au modèle social français, en enlevant les financements nécessaires aux services publics, pour laisser la part libre aux lois du marché et au nouveau monde de chacun pour soi.

Dans le contexte de cette CAPL, **FO DGFIP** rappelle qu'elle a toujours défendu la liste d'aptitude, mode statutaire de recrutement, car la liste d'aptitude reconnaît le mérite professionnel des agents. C'est un des outils de promotion sociale, à l'instar des concours internes ou externes, et des examens professionnels.

FO DGFIP 67 dénonce la décision inédite de supprimer le plan ministériel de qualification. C'est une première depuis 1989 ! Il s'agit là d'un véritable déni de reconnaissance des qualifications et de la technicité des agents ! Au contraire, nous pensons que les agents, de par leur investissement, méritent un plan de qualification et des taux de promotion dignes de ce nom et de leur engagement !

Les élus **FO DGFIP 67** dénoncent à nouveau le nombre insignifiant de promus par liste d'aptitude. **Pour 2019, au plan national, le volume – indicatif - des potentialités n'est que de 85 promotions, dont 1 seulement pour le Bas-Rhin (contre 2 en 2017).**

Ces très faibles possibilités de promotions attestent bien de l'application d'une politique d'austérité. Pour les fonctionnaires de la DGFIP, **aucune perspective de carrière** ne se profile donc à l'horizon ! Ce tarissement de la promotion interne a, non seulement des conséquences sur le niveau des salaires, mais aussi sur celui des retraites, et ce n'est pas PPCR qui va améliorer la situation, bien au contraire !

D'ailleurs, ces potentialités montrent-elles le respect que porte la DG à ses agents dont la conscience professionnelle, les compétences et l'investissement ne peuvent qu'être reconnus ?

**L'absence de reconnaissance professionnelle ne génère que de la souffrance et un grand sentiment d'injustice dans les services.** Cela est d'autant plus vrai qu'il n'y a plus de mois de bonification (encore merci PPCR).

C'est particulièrement démotivant pour les agents, à qui on demande toujours plus dans des services soumis à des restructurations incessantes et rendus exsangues par les suppressions d'emplois !

De la liste des candidats classés excellents en 2017, il restait 3 collègues que l'on ne retrouve pas aujourd'hui dans les excellents...

La délégation FO DGFIP 67 ne peut cautionner ce manque de respect et ce mépris de la direction locale à l'encontre de collègues exemplaires dont les qualités et le professionnalisme ont été reconnus depuis de très nombreuses années !

Quelle confiance les agents peuvent-ils accorder à la direction locale ? Chacun jugera...

Pour conclure, nous rappellerons que **FO DGFIP** est la seule organisation syndicale à exiger la garantie du "**droit au retour**" pour que les agents promus de B en A ne soient plus soumis à une mobilité forcée.

Enfin, **FO DGFIP** demande l'**organisation de tous les concours à des dates différentes** et exige que chaque agent puisse se présenter aux concours et examens **sans limitation aucune** tout au long de sa carrière.



**FO**  
DGFIP

SEUL SYNDICAT DE LA DGFIP À REVENDIQUER

**2** VRAIS MOUVEMENTS DE MUTATIONS

SEPT + MARS =

- + DE LIBERTÉ
- + DE CHANCE D'ÊTRE MUTÉ
- + DE CHANCE DE RÉSOUDRE DES SITUATIONS DIFFICILES

≠